

**Compte-rendu de la 45ème Conférence des directions-GEPso-Pegase,
du lundi 19 janvier 2026**

Prochaine réunion ZOOM le mardi 3 février de 10h30 à 11h30

Participants : Noémie HERVE (GEPSo), Christelle FAUCITANO (Nîmes), Emeline BACHIRI (Chambéry), Hélène LOBATO-LESOUDIER (Nantes), Frank GAUMARD (Mulhouse), Valérie VERSCHUERE (Dainville), Clément METZ (Strasbourg), Daniel ROUSSEAU, Mireille ROZE, Virginie MARCHAND et Anita CROCHET (ECNP)

Ordre du Jour

- Actualités Pegase
 - Vos actualités
 - Vos questions
-

Bienvenue à Hélène Lobato-Lesoudier, nouvelle directrice du CDEF de Loire-Atlantique,

Actualités Pegase

Rappel des évènements en novembre des annonces sur la généralisation très inquiétantes faites par la DGCS : plus de coordination, plus de logiciel, plus de recherche, plus de gouvernance nationale, avec un périmètre 0-3 ans au lieu de 0-7 ans, Pegase vidé de sa substance et réduit à un parcours de type PCO, sans tenir compte de la triple vulnérabilité des enfants accueillis en protection.

Les avancées aujourd'hui le programme conserve le logiciel tant qu'il n'y a pas une solution publique avec les mêmes fonctionnalités et financée par le ministère. Cela permet la continuité de la recherche et du suivi des dossiers, la gouvernance nationale est conservée jusqu'en 2028 et sera financée par la DGCS. On ne sait pas ni le cadre, ni les montants alloués. Le périmètre d'âge aurait évolué, mais on ne sait pas dans quelle mesure. Les montants de la coordination aussi, mais cela reste abstrait. Le volume des soins est acceptable, avec 1900€ par an et par enfant, c'est 3 fois plus que dans Pegase jusqu'à présent.

Les résultats de Pegase sont dus à la qualité de la coordination (programmation, suivi et contrôle qualité). On a besoin de ce volume de coordination. 220, c'est trop peu.

- Chiffres annoncés :
 - 1900€ forfait soin
 - 220€ forfait coordination
 - Tarifs consultations médicales : 46€ à l'admission + 2 autres consultations à 30€ par an
 - TOTAL annuel = 2300€ (2226€ exactement)
- Les ARS ont reçu une lettre de cadrage, qui leur intime de payer les forfaits afin d'assurer les suivis des enfants et qu'il n'y ait pas d'arrêt des prises en charge. Il faudra batailler avec les ARS pour que les nouveaux enfants aient les mêmes droits que ceux rentrés précédemment dans le programme. Je vous invite à les contacter. Et d'échanger ensemble pour introduire une cohésion nationale.

Q° les inclusions se finissent fin janvier ? jusqu'à fin janvier, rien ne change, il faut négocier avec les ARS concernant les inclusions des nouveaux enfants après le 2 février.

- Une lettre de couverture a été envoyée aux ARS, les autorisant à financer l'équipe de gouvernance nationale jusqu'en 2028

Concernant le logiciel, l'éditeur Berger-Levrault, est revenu vers nous pour proposer un logiciel harmonisé entre les réseaux de périnatalité et enfants en protection de l'enfance + changement du modèle financier. Les échanges vont débuter bientôt.

Concernant les consultations médicales, au niveau national, les négociations sont en cours.

Q° Comment contacter les ARS quand on n'a aucun contact de notre côté ? pouvez-vous nous aider à trouver un contact efficace ? Pour le Gard, proposition de faire une démarche conjointe avec Perpignan, en région Occitanie. A explorer si cela dépend du délégué départemental ARS, ou bien d'intervenant régional.

Q° sur les Consultations médicales : dans le Gard si on paye le médecin libéral à 60€, sur le budget de l'établissement, elle va partir. Le Problème a été remonté au ministère.

Q° qu'est-ce qui va changer pour les psychomotriciennes ? rien ne devrait changer, paiement à service rendu.

Q° sur le logiciel, est-ce que ça ne fait pas doublon avec le DUI et le DMP ? Le logiciel a des spécificités qu'aucun autre n'a. Logiciel complet qui suit l'enfant, qui peut être édité en PDF et versé au logiciel à côté.

Le seul point sur lequel il faut se battre, c'est le niveau de coordination : actuellement, 350€ de coordination et c'est juste, il faut que ce soit réévalué = point crucial qui nous différencie des autres PCR.

Le prix de la consultation médicale, c'est un vrai souci, 1 heure de consultation c'est nécessaire pour ces enfants, parfois avec leurs parents.

Certains sujets ne seront pas évoqués dans l'arrêté : logiciel, échelles. Ils ne savaient pas que les échelles étaient recommandées par la HAS depuis 2022.

Evènement à venir réunion avec le GEPSO cette semaine, le ministère et l'assurance maladie sur les nouveaux chemins de financement.

La victoire c'est de généraliser ce programme grâce à tout le travail que vous avez fourni depuis le début. Le joker, ce sera le résultat de la recherche dans 1 ou 2 ans, qui va pouvoir prouver les économies réalisées et donc justifier les investissements faits. C'est pour ça que c'est si important que la recherche continue. Si la recherche s'était arrêtée, on n'aurait jamais pu prouver la justesse du modèle économique. D'où la nécessité de conserver la qualité du renseignement du logiciel dans ce but.

Ce compte-rendu sera versé dans votre CdP

Rappel du nouveau lien <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegase>

votre mot de passe segapedir

Prochaine réunion ZOOM le mardi 3 février de 10h30 à 11h30

Nous vous transmettrons un SAVE THE DATE 8 jours avant